

**Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 1095-19  
modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville  
de New Richmond (Zone Ra.6 – 242, boulevard Perron Ouest)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1095-19 modifiant le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond (Zone Ra.6 – 242, boulevard Perron Ouest)

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1095-19 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **6 mai 2019, 16 h, dans la salle du Conseil** de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement 920-12 relatif aux usages conditionnels de la Ville de New Richmond afin d'y ajouter un usage conditionnel dans la zone Ra.6 étant une « Activité professionnelle à l'intérieur d'un bâtiment accessoire ».

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et concerne la zone concernée (Ra.6) ainsi que les zones contigües (Ca.7, Pa.2, Pb.3, Ra.3, Ra.5, Ra.7., Ra.8, Ra.9, Ra.10, Ra/a.4, Ra/a.6, Rf.4 et Rf.5).

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,  
Ce 3<sup>e</sup> jour d'avril 2019

Céline LeBlanc  
Greffière